



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

SAMEDI 7 JUIN 1984

N° 261

PRIX : ANTILLES 2,50 F
FRANCE 3 F

Editorial

A PROPOS DE MAX CELESTE

Le 27 juin, plusieurs gendarmes débarquèrent au domicile de Max Céleste, et constatant son absence, emmenèrent pour interrogation une personne présente à son domicile. Celle-ci fut gardée à la gendarmerie de Pointe-à-Pitre et interrogée pendant environ 10 heures.

Les gendarmes affirmèrent qu'ils voulaient simplement «entendre» Max Céleste, parce qu'il aurait été mis en cause dans l'affaire du paquet d'explosif trouvé dans la région de Pliane (Gosier). On sait que depuis la reprise des attentats par les militants de l'ARC, en Guadeloupe, Martinique et Guyane, les différents services de police cherchent et les militants de l'ARC, et les éventuels stocks d'explosif qui servent à ces attentats.

Les circonstances dans lesquelles les gendarmes ont trouvé le paquet d'explosif ne sont pas très claires. Il faut se rappeler que les gendarmes, probablement sur dénonciation anonyme, sont allés dans la région de Pliane, perquisitionner chez un sympathisant de l'UPLG, le jeune Guillaume, et semble-t-il dans la foulée de leurs recherches dans la région de Pliane ils seraient tombés sur un abri de jardin dans lequel ils ont trouvé l'explosif. Et c'est alors qu'ils arrêterent les deux jeunes dont l'un est propriétaire du jardin. D'après la version des gendarmes, Céleste aurait été mis en cause par l'un des deux jeunes. Que veut dire exactement «mis en cause», nous ne le savons pas. Toujours est-il que notre camarade Max Céleste a estimé nécessaire, compte tenu de l'attitude générale de la justice coloniale dans les DOM TOM, et particulièrement en Guadeloupe, de ne pas répondre à la «convocation» des gendarmes.

Rappelons-nous en effet que plusieurs membres du MPGI, de Radio Unité, qui n'avaient à l'évidence, rien à voir avec la fameuse de l'«attentat» de la tour Secid ont été emmenés pour être «entendus» à la gendarmerie et bien qu'il n'y ait absolument aucun fait matériel grave à leur reprocher, ils sont détenus depuis des mois. Le jeune Champarre, qui n'était même pas présent en Guadeloupe au moment des attentats, est resté des mois en prison avant d'être libéré, Gopy, Safrano et d'autres sont détenus sans qu'on ait à leur reprocher rien de précis.

En fait, il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas dans ces affaires-là de problèmes purement judiciaires, mais de problèmes politiques. Tous ceux qui sont emprisonnés, poursuivis, perquisitionnés, recherchés, sont des militants qui refusent l'état colonial actuel. L'attitude de l'administration coloniale face aux attentats, c'est de constituer des charrettes d'inculpés pour répondre, à deux nécessités : un, tenter d'isoler les militants, partisans de l'action directe et du terrorisme, et deux ce gouvernement de gauche, particulièrement sensible aux critiques de la droite, tient à démontrer qu'il n'est pas inactif contre le terrorisme.

Suite p. 2

Guadeloupe

DEUX JEUNES ARRETES DANS UNE AFFAIRE DE VOL D'EXPLOSIFS

Dans la matinée du 26 juin, deux jeunes, habitant la région de Pointe-à-Pitre, étaient arrêtés dans le cadre d'une enquête sur vol d'explosifs. Il s'agit de Fritz-Eugénie et Jocelyn Olimé.

D'après des informations provenant de la gendarmerie et reprises par les médias, il aurait été découvert sur un terrain appartenant à l'un de ces jeunes, dans une cabane abandonnée, environ 50 kg de tétragène. La gendarmerie fait le lien entre l'explosif découvert sur ce terrain, et celui qui aurait servi aux attentats

revendiqués par l'ARC.

Parmi les deux jeunes arrêtés le mardi 26 juin, figure un membre de l'UJCG (Union des jeunes communistes) qui a été d'ailleurs soutenu par la direction de son organisation.

A l'heure actuelle aucun élément ne nous permet de savoir si ces jeunes sont réellement

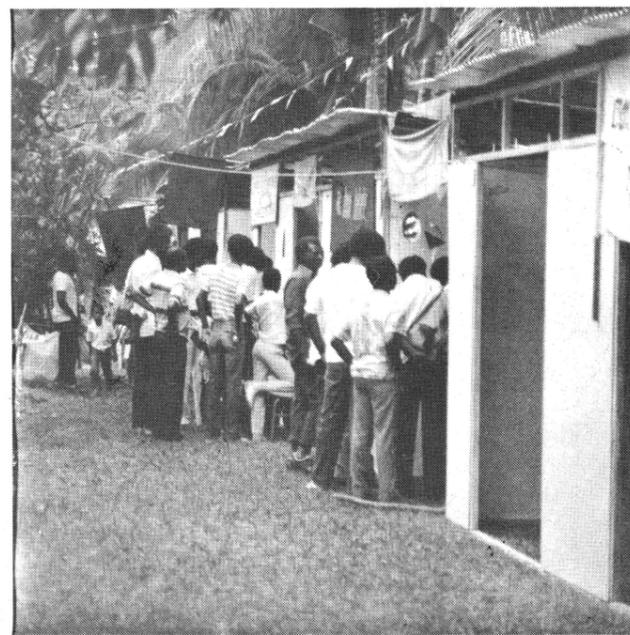
impliqués dans cette affaire d'explosifs, ni de quelle façon se sont déroulés les interrogatoires qu'ils ont subi à la gendarmerie.

Toujours est-il qu'il n'est pas étonnant, dans la situation actuelle, qu'il se trouve enco-

re des jeunes, des hommes, des femmes qui se révoltent et n'hésitent pas non plus à prendre des risques personnels, dans le but d'arriver à un changement de cette situation.

Les circonstances dans lesquelles sont apparus les premiers actes terroristes n'ont pas changé. Face au colonialisme de l'état français à l'omni-présence des gens venus de 7000 km et qui, dans les faits, ont la haute main sur toutes les affaires, face à la dégradation de la vie quotidienne pour les plus humbles, il est compréhensible que des personnes veulent mettre fin à une telle situation.

SUCCEES DE LA FETE DE COMBAT OUVRIER A DAUBIN



La fête de Combat-Ouvrier s'est déroulée samedi 30 juin et dimanche 1er juillet, dans le joli cadre champêtre de l'Eden à Daubin.

Plusieurs centaines de personnes et de sympathisants ainsi que de nombreux militants ont participé à la fête durant deux jours.

La pluie du samedi n'a pas découragé ceux qui tenaient à être de la partie.

De nombreux enfants étaient aussi à la fête, les plus petits accueillis dans une garderie aménagée pour eux. Les plus grands gambadaient un peu partout des stands de jeux à la salle de projection heureuse comme des poissons dans l'eau!

Plusieurs artistes animèrent un programme varié de qualité.

Chacun put déguster plusieurs mets

dans les stands. Les spécialités de la Martinique : pâté en pot, le chocolat et le pain au beurre etc. . .

Les attractions : stand de tir, chamboule tout, pêche à la ligne, casse-bouteille. . . sans oublier le marché aux puces où chacun pouvait choisir et acheter des objets originaux.

La salle de projection avec un système vidéo sur deux écrans permettant de voir des films.

Un exposé qui a eu du succès : celui de Christian Montbrun, sur ses recherches archéologiques aux Antilles. Il a donné des explications enrichissantes sur les méthodes d'investigation du sol et sur les outils utilisés par les Caraïbes, exposé complété par des diapositives. Quelques découvertes de fouilles : pots, assiettes. . .

Suite p. 4

AVIS AUX LECTEURS

PARUTION

Pendant la période des vacances, le journal paraîtra avec une fréquence différente.

- Le No 262 sera en vente jusqu'au 5 août
- Le No 263 jusqu'au 17 août
- Le No 264 jusqu'au 31 août

Ensuite, à partir du 2 septembre, le journal reprendra une périodicité hebdomadaire.

A PROPOS DE MAX CELESTE

SUITE DE L'EDITORIAL

Alors qu'une fraction importante de l'opinion est opposée à la persistance d'une situation coloniale aux Antilles, le gouvernement de gauche, qui avait fait naître des espoirs de faire évoluer cette situation dans un sens anti-colonialiste, au contraire s'est constamment plié devant les milieux les plus réactionnaires de nos pays. Une telle attitude ne pouvait qu'entraîner la déception de certains.

Du reste, après une période d'accalmie, les attentats ont repris en Guadeloupe et se sont étendus à la Martinique et à la Guyane. Bien sûr, cela reste un phénomène limité, qui n'a pas entraîné une adhésion populaire importante, mais la situation, le problème du racisme officiel, l'importance croissante du chô-

mage, entraînent une augmentation du nombre de mécontents, de gens qui potentiellement pourraient un jour rejoindre les rangs de ceux qui d'une façon ou d'une autre s'opposent à la présence coloniale aux Antilles.

C'est dans ce contexte général qu'il faut situer tous les événements politiques du moment. La décision de Max Céleste de ne pas se présenter pour l'instant à un quelconque interrogatoire des gendarmes, tient compte de l'ensemble de ce contexte.

Mais nous tenons à rappeler notre position sur l'ensemble des problèmes de ce type depuis quatre ans.

Nous pensons que c'est le peuple de la Guadeloupe et de la Martinique lui-même qui

devra décider des voies, des moyens et du moment de mettre fin à la situation coloniale. Mais les militants de toute appartenance organisationnelle, politique ou syndicale, n'ont de compte à rendre sur leurs actions et leurs prises de position qu'à notre peuple. Ce n'est pas à la justice partisane actuelle de le faire. Celle-ci obéit aux ordres de l'administration coloniale, directement ou indirectement. L'application des lois françaises à ceux qui refusent la situation coloniale, même sans aucune intervention directe du ministre de la justice ou du gouvernement, ne peut-être qu'une application colonialiste. Car l'application de la loi française, de l'Etat colonial, exige de s'opposer à ceux qui veulent mettre fin au colonia-

lisme. Ceux-ci sont désignés comme des «criminels» qui portent atteinte à «l'intégrité et à la sécurité du territoire français».

Dans ces conditions, cette justice ne peut-être ni objective ni impartiale. Car elle est à la fois juge et partie. Donc quels que soient leurs actes, les militants n'ont pas à considérer cette justice comme la leur. C'est une justice de classe, qui défend les possédants, la classe dominante française. C'est un instrument de la politique faite au nom de cette classe par le gouvernement.

APRES L'ARRESTATION D'UN MEMBRE DE LA JEUNESSE COMMUNISTE

Après l'arrestation d'un membre de la jeunesse communiste et du Parti Communiste Guadeloupéen, la réaction du Parti Communiste Gaudeloupéen a été une réaction de rejet brutal et sans nuance. Il a été question de «brebis galeuse», Guy Daninthe, en parlant du jeune Olimé, a parlé de «cet ancien camarade»

Par contre, la direction de la jeunesse Communiste a affirmé publiquement sa solidarité entière avec son camarade, puisque Olimé est lui-même membre de la direction de la Jeunesse Communiste.

L'arrestation d'un membre de la JC et du PCG ainsi que les recherches entreprises pour entendre Max Céleste, membre de la direction de Combat Ouvrier, dans une affaire qui aurait un lien avec les attentats à l'explosif, pose différents problèmes. Et lorsque Daninthe dit que l'action individuelle d'un membre d'un parti n'engage pas tout le parti, c'est bien sûr vrai, mais il n'y a aucune nécessité de jeter l'anathème sur les camarades en question. Le problème de ce que font ou ne font pas les communistes, c'est le problème de leurs organisations. Nous, communistes, nous

avons une politique claire concernant le terrorisme.

Nous ne pensons pas que l'action terroriste peut remplacer l'action propre des travailleurs. Nous ne pensons pas que l'organisation d'attentats fera prendre conscience au peuple guadeloupéen comme le croient les partisans de l'action directe. Mais alors que nous sommes administrés par un état colonial dont le passé dans toutes les colonies d'Afrique, d'Asie, et ici même, est lourd de procès et de massacres en tous genres, nous n'allons tout de même pas nous prosterner devant ces gens-là et nous excuser parce qu'il y a dans le pays des militants exaspérés par la persistance de l'état colonial.

Soyons clair : les gens comme Mitterrand et ceux qui dépendent de son gouvernement qui ont tout un passé répressif derrière eux n'ont aucune leçon ni de démocratie, ni de non-violence à donner à quiconque. Ils organisent en ce moment l'austérité et le chômage contre les travailleurs, jeunes et moins jeunes. Ici même, la vie sociale est traversée en permanence d'actes petits et grands qui font par-

tie de la situation coloniale. L'arrogance et le mépris de toute l'administration blanche et de toute une couche de petits blancs sont connus de toute la population.

Alors, quels que soient les actes de jeunes, qui veulent s'opposer à cette situation, militants ou non militants, ils ont droit à une solidarité totale de tous ceux qui veulent la fin de l'exploitation et de l'oppression. Le colonialisme lorsque Giscard était au gouvernement, voulait faire des Antilles dites françaises, des «vitrines» de la France dans la Caraïbe. Cette image est très significative.

Il s'agit de nous faire croire et de faire croire aux peuples des îles avoisinantes que nous guadeloupéens et Martiniquais, vivons dans l'opulence pendant qu'eux-mêmes crouissent dans la misère. Or la fragile amélioration du niveau de vie qui s'est fait jour depuis 20 ans, nous met seulement au rang des pays sous-développés les moins pauvres. Cette amélioration est aujourd'hui tout à fait menacée par la détérioration de la situation économique en France même.

Alors, si des jeunes anticipent sur ce qui va se passer, s'ils sont choqués de la misère qui cotoie la grande richesse dans notre peuple, s'ils sont inquiets devant le côté artificiel de notre économie, s'ils trouvent intolérable la profonde misère dans laquelle se trouvent nos frères des îles voisines, et si cela les conduit par impatience à des actions qui n'ont pas le soutien de la population, nous ne les condamnons pas eux. Mais, nous condamnons leurs actions. Mais nous comprenons très bien les sentiments qui les poussent en avant.

Les militants du PC ou de la JC n'ont pas à être gênés ou mal à l'aise après l'arrestation d'un des leurs. Pas plus que nous ne le sommes des soupçons qui pèsent sur notre camarade Céleste. L'avenir appartient aussi à ceux qui veulent mettre à bas ce système, quelles que soient les péripéties par lesquelles nous passerons avant d'y arriver.

Quand à nous, nous nous sentons solidaires des jeunes qui ont été arrêtés et nous pensent qu'en fin de compte c'est à leur peuple de décider du jugement à porter sur leurs actes.

LETTRE OUVERTE A LA PRESSE D'UN ARCHEOLOGUE

Nous citons ici des extraits d'une lettre ouverte à la presse par Christian Monbrun, archéologue antillais.

LETTRE DE PRESSE

A propos de l'article paru dans le quotidien «FRANCE-ANTILLES» du Mardi 5 juin 1984 et intitulé «Des trésors dans le sol de la Désirade», je me permets de vous adresser quelques éléments d'informations.

Cet article fait état du travail sur le terrain d'un «archéologue auprès du département» sous le contrôle du Conservateur des Musées de la Guadeloupe.

Il sera sûrement utile de faire savoir à vos lecteurs, qu'il existe sur place, un archéologue

antillais, Docteur en Ethnologie précolombienne des Petites Antilles, inscrit sur les listes d'aptitudes aux fonctions de Directeur des Antiquités préhistoriques par arrêté du 14 Mars 1980 et de Conservateur de Musée contrôlé par arrêté du 18 Juin 1981 ainsi que titulaire

du certificat d'aptitude à la fouille archéologique et membre de l'E.R.A 071040 du C.N.R.S «Cultures et Sociétés dans les Antilles de Colonisation Française», et du Centre d'Etudes et de Recherches Caraïbéennes de l'Université des Antilles-Guyane, au titre duquel j'ai participé aux Xè Congrès International d'Etudes des Civilisations Précolombiennes des Petites Antilles de Fort-de-France en Juillet 1983 où j'ai présenté une communication sur «Problématiques passées et présentes de l'Archéologie aux Antilles Françaises».

Je suis cet Archéologue et je me suis battu pour sensibiliser les élus locaux à l'import-

ance pour le patrimoine culturel guadeloupéen, de la création d'un poste d'Archéologue Départemental.

Il semble que ces arguments ont eu un pouvoir de conviction puisque ce poste a été créé.

Il demeure cependant, un problème, ce poste que je sollicite depuis bientôt trois ans vient d'être attribué à un V.A.T. à qui l'on donne tous les moyens de se spécialiser.

Cette manifestation publique, qui bénéficie d'une subvention du Ministère de la Culture et de la Communication ainsi que d'une participation de la Direction des Antiquités de la Martinique et de la Mairie de Fort-de-Fran-

ce, fut non pas seulement appréciée des connaisseurs académiques, mais cela me semble fondamental, de l'ensemble des visiteurs, non avertis. L'impact de cette exposition et son utilisation ultérieure à partir du catalogue ont prouvé de manière éclatante son utilité pédagogique....

Que l'on, comprenne bien le sens de ma démarche et de mes efforts, car il s'agit de revendiquer, compte tenu de mes titres et compétences, un poste que j'ai contribué à faire créer dans un domaine dont je suis spécialiste et auquel je suis particulièrement attaché, étant donné mes origines antillaises.

Ils s'agit également de mettre l'accent sur l'importance de la connaissance du passé de notre région, point d'ancrage de notre identité culturelle.

**CHRISTIAN MONBRUN
ARCHEOLOGUE**

LES MARAICHERS DE LA COTE SOUS LE VENT EN COLERE.

Les pauvres n'ont pas intérêt à se diviser

Les maraichers de la région Baillif St-Robert, Vieux-Habitants viennent de mettre sur pied un syndicat avec l'intention de défendre leurs intérêts. Ces petits planteurs se heurtent en effet à des difficultés financières croissantes liées, on l'imagine sans peine, à la distribution de fruits et légumes importés dans les supermarchés. Toutefois ce qui frappe dans les objectifs de ce syndicat de petits maraichers est qu'ils sont essentiellement tournés contre les petits colons haïtiens qui travaillent également en Côte sous le vent. Ceux-ci avec beaucoup d'efforts et de sacrifices, tout comme les Guadeloupéens d'ailleurs, développent une production parallèle à celle des petits producteurs guadeloupéens : concombres, tomates, melons, etc. Ils travaillent sur des terres qui ne leur appartiennent pas, dans des conditions imposées par les propriétaires, beaucoup plus défavorables que celles refusées quelques mois avant par des Guadeloupéens. Ils ne sont pas toujours déclarés à la Sécurité Sociale et ont donc moins de frais que les maraichers de la région sauf quand ils sont malades, naturellement.

Les petits maraichers guadeloupéens dans leur désespoir semblent vouloir la mort des autres, aussi pauvres sinon plus pauvres qu'eux. Ils ont commencé par des barrages systématiques : refus de louer des camionnettes aux Haïtiens. Aujourd'hui il semble que, tant bien que mal, les Haïtiens arrivent à acheminer leurs marchandises sur la place de Basse-Terre et même de Pointe-à-Pitre. Alors le syndicat réclame davantage : l'arrêt de l'immigration, (tout simplement !) et le refus par les propriétaires de louer la terre aux Haïtiens. Mais ces petits agriculteurs aboutiront-ils davantage à

ce qui que ce soit de positif ainsi.

Alors n'aurait-il pas été préférable de s'adresser franchement à ces petits agriculteurs haïtiens, de leur parler : «N'acceptez pas des conditions pires que celles que nous refusons, fixons ensemble les conditions que nous exigeons ensemble des propriétaires, fixons ensemble les prix de nos productions, nous n'en serons que plus forts contre nos véritables ennemis, les grands propriétaires, les importateurs de fruits et légumes».

Mais ces agriculteurs haïtiens n'ont jamais entendu ce langage. Ils n'ont même pas l'exemple d'une solidarité entre maraichers guadeloupéens contre les capitalistes de Guadeloupe. Quand ont-ils vu les petits maraichers s'attaquer aux requins des KDIS et autres grandes surfaces, ou du moins appeler les tra-

vailleurs de différents secteurs en Guadeloupe à les soutenir dans une telle action ? Quand ont-ils vu ces mêmes petits maraichers s'attaquer au gouvernement qui les oppresse avec toutes sortes de taxes et impôts ?

En retournant une colère, justifiée, contre les producteurs haïtiens, les petits maraichers risquent d'aboutir à diviser les pauvres et affaiblir leur propre situation.

La solidarité de tous les petits maraichers ceux de la côte sous le vent comme ceux de la Grande-Terre, tout comme ceux venant d'îles voisines est le seul moyen de s'opposer aux véritables ennemis des petits producteurs

Et contre ces ennemis, gros propriétaires, importateurs, négociants il aurait besoin de la solidarité de tous les travailleurs vivant en Guadeloupe.

ECHOS DES PLANTATIONS DE BANANE

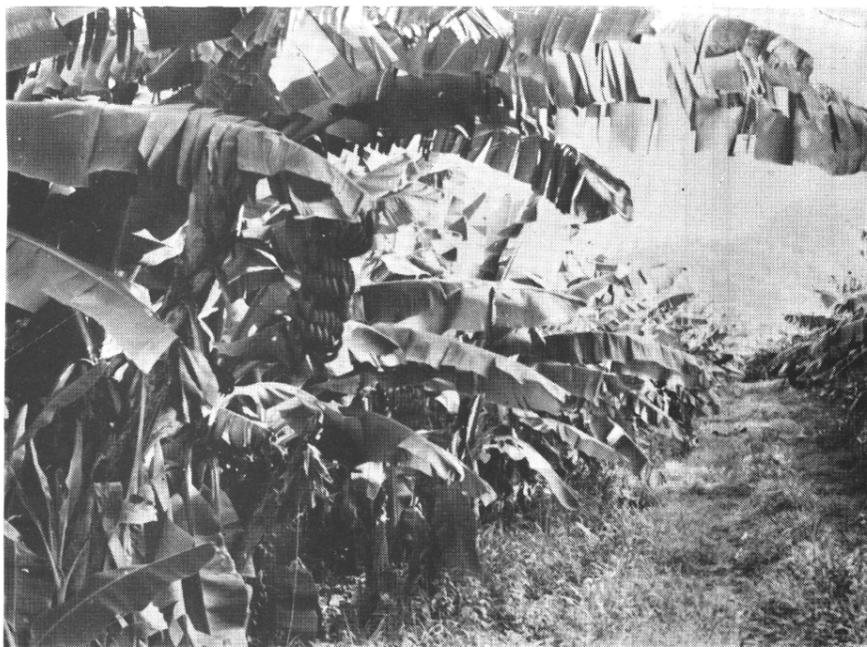
ERREUR : LA DIRECTION VEUT ASSOCIER LES DELEGUES A SA DECISION DE LICENCIEMENT.

Concernant le licenciement des douze camarades travaillant dans le service exploitation banane, la direction n'a pas abandonné son projet. Seulement elle ne veut pas endosser seule cette responsabilité et entend y associer des délégués du personnel et ceux du comité d'entreprise.

Mais après plusieurs réunions avec le directeur, les camarades délégués refusent de désigner comme le leur demande le directeur les «victimes» de ces licenciements.

Fou de colère M. Dartenucq, le chef de la plantation s'est même permis de traiter nos camarades d'incapables.

En tout cas, incapables ou pas, nos délégués n'ont pas à se soumettre au bon vouloir de M. Dartenucq. Quant à nous, il n'est pas question que nous acceptions dans la situation de chômage que connaît la Guadeloupe que plus d'une dizaine de camarades soient ainsi privés de leur gagne-pain.



BUTEL (Blondière). ERREUR OU FALSIFICATION ?

On se souvient qu'au mois d'avril dernier et en violation des lois en vigueur, Butel avait été jugé près d'une dizaine de camarades en congé annuel, en ne leur payant que la moitié de ces congés.

Dernièrement, un agent de la caisse générale de Sécurité Sociale est venu en inspection sur la plantation. Et suite à cette visite, Butel leur demande aux camarades qui étaient en congé de rapporter leurs fiches de paye des congés.

S'agit-il d'erreurs ou de falsifications des fiches ? Butel s'est-il fait attraper par l'agent de la caisse ?

Autant de questions que les camarades concernés sont en droit de se poser. A dire vrai, les camarades pensent qu'il s'agit probablement d'une erreur volontaire, surtout quand on sait que Butel est capable de telle chose pour grossir son magot.

Le samedi 9 juin, veille de la pentecôte, les occupants de Routhiers, ont reçu de l'huissier de justice une convocation pour le mardi 12 au tribunal de Basse-Terre, sur plainte de M. Valeau, ancien maire de Gourbeyre et gros propriétaire de la région de Capesterre où il possédait une distillerie. Ce monsieur prétend que les terres occupées lui appartiennent.

Le mardi 12 juin, après avoir contacté un avocat, les occupants se rendent à près de 80 au tribunal de Basse-Terre. L'affaire n'a pas

été jugée et renvoyée au mardi 19. Le juge faisant remarquer aux occupants qu'il n'était pas nécessaire qu'ils viennent si nombreux puisqu'ils ont un avocat chargé de leur défense.

Le mardi 19, les occupants remettent ça et sont aussi nombreux au tribunal. L'affaire a été jugée. La décision du tribunal sera connue le mardi 26. A l'heure où nous écrivons nous n'avons pas encore ces résultats.

Mais à cette affaire s'est ajoutée une autre. En effet, un certain Aurel NARAYANIN, a

également porté plainte contre un certain nombre d'occupants qui se trouvent sur une parcelle pour laquelle il détient une promesse de vente de Monsieur Valeau.

En fait, tous ces propriétaires, moyens et gros, regardent avec envie les terres occupées. Ils cherchent par un moyen ou un autre à en chasser les occupants. Mais ces derniers n'ont pas encore dit leur dernier mot. Ils sont sur ces terres, qu'ils ont défrichées et n'entendent pas se laisser chasser par les accapareurs, moyens ou gros.

BASSE-TERRE

MORT D'UN JEUNE EN PRISON

Cette semaine, les gardiens de prison de Basse-Terre ont découvert le corps inanimé d'un jeune délinquant, originaire de Capesterre. Il avait la bouche remplie avec une serviette attachée, et il sortait de la cellule. Les journalistes, et il y avait de la douce. Ce jeune venait d'être entendu par le juge chez qui il était rendu volontairement puis, après une belle échappée avec la police, aurait été emprisonné. Il semble que ce jeune ait été mêlé à des affaires liées à «La Gazette» et que la Justice et la Police aient été intéressées à l'entendre. Alors comment est-il mort ? Les autorités de la prison font savoir qu'il présentait une instabilité mentale.

Ce jeune est une victime, une de plus, de la société pourrie dans laquelle nous vivons. Dans cette société où il vaut mieux être mouchard qu'honnête, voleur que travailleur, dans cette société où il pousse aux drogues, rhum, marijuana etc...une société où ceux qui réussissent, ceux qu'on appelle les «gens bien» sont ceux qui se nourrissent du sang et de la sueur des autres, des parasites en quelque sorte, il n'est pas surprenant que des jeunes désœuvrés, déçus de tout, fragiles, cherchent eux aussi à devenir de petits profiteurs. Mais eux n'ont pas la protection des grands bourgeois, ils se font prendre, emprisonner et peuvent même mourir en prison.

AIR GUADELOUPE

Quand le conseil général découvre des abus

Après deux ans le Conseil général de Guadeloupe vient de s'apercevoir que M. Koury n'avait pas le droit d'occuper le poste rétribué de P.D.G d'Air Guadeloupe et celui d'élus du département. La semaine dernière, saisi par on ne sait quelle personne, le Conseil général a jugé

bon de mettre fin à cette anomalie et, en respectant les bonnes manières, de retirer à M. Koury son poste lucratif. Désormais Koury aura le titre honorifique de Président du Conseil d'administration d'Air Guadeloupe et non plus le poste de PDG.

Guadeloupe

SUCCES DE LA FETE DE COMBAT OUVRIER A DAUBIN

Suite de la page 1

et autres ustensiles étaient installés sur une table.

Dès l'entrée de la fête, le public pouvait visiter le stand de Combat-Ouvrier où de nombreux panneaux expliquaient nos positions politiques et nos activités dans les entreprises. D'autres groupes politiques : le GRS et le MPGI tenaient aussi des stands ainsi que le groupe des parents et amis des emprisonnés, et le Comité de défense des émigrés.

Dans la librairie richement garnie tout le monde pouvait trouver les livres de son choix.

L'ambiance chaleureuse d'un bout à l'autre de la fête donnait une impression de détente et comme beaucoup le disaient c'était «cool».

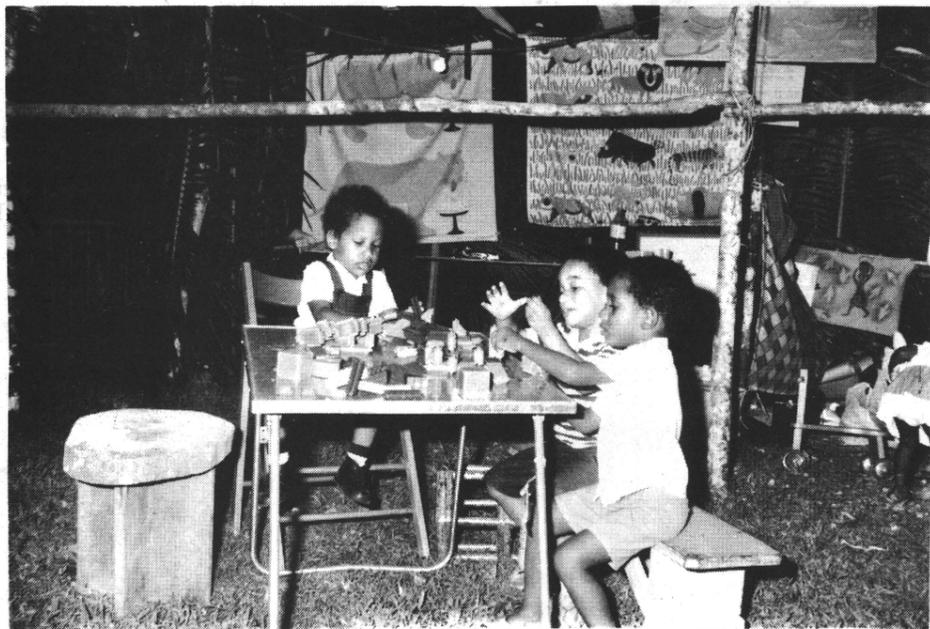
Le repas fraternel du dimanche s'est

déroulé dans une atmosphère sympathique. Adultes et enfants purent déguster un bon repas.

Dans le cadre de la fête, Combat Ouvrier était présent au tournoi de football de Daubin, ayant reçu la proposition de l'équipe Comos d'offrir la coupe au vainqueur, un geste qui fut très applaudi par les spectateurs du tournoi.

C'est le groupe d'Eric Cosaque qui clôtura la fête le dimanche soir avec la participation enthousiaste du public regroupé autour du podium.

Malgré le mauvais temps notre fête a été incontestablement un succès, tant par la qualité du programme que par l'organisation de nombreux stands et l'accueil chaleureux de nombreux militants et sympathisants.



LA FETE DE COMBAT OUVRIER

REMERCIEMENTS AUX ARTISTES

La fête de Combat-Ouvrier a été un succès grâce à la participation active de nombreux artistes qui avaient été annoncés au programme ; un programme varié par les qualités différentes de chaque groupe.

Du tambour, avec les groupes Sonnet Gwadeloup-ka et le groupe X7, Nouvelle dimension de Eric Cosaque, à la mazurka avec le jeune clarinettiste Mišel et son groupe Tibois, en passant par la poésie de l'AGAP et la danse du groupe Pie Kan Gwa, sans oublier le conteur José

Egouy, et le groupe Triomizik qui a animé le repas.

L'orchestre Batako a clôturé le samedi soir par un bal qui a attiré de nombreuses personnes.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, en particulier le mauvais temps, certains artistes qui avaient été annoncés au programme n'ont pu se produire. Nous nous en excusons auprès de nos invités.

Nous remercions encore une fois l'ensemble des artistes qui ont fait de notre fête une manifestation très appréciée.

CREUSOT LOIRE :

30 000 travailleurs menacés de licenciement

Après l'industrie automobile, Citroën et Renault, après les aciéries de Lorraine, c'est au tour de la société Creusot-Loire, société également de métallurgie lourde, de menacer de licencier plusieurs milliers de travailleurs.

30 000 travailleurs de cette société sont menacés. La société Creusot-Loire appartient pour la majeure partie au groupe Schneider. Au cours d'une intervention publique,

Mitterrand s'est plaint des chefs d'entreprises qui n'ont pas su moderniser à temps et qui se retournent vers l'Etat pour obtenir les subventions qui paraissent leur permettre de remettre ces entreprises à flot. Il a ajouté que pour sortir de la crise, d'autres sacrifices seront nécessaires.

Sacrifices pour qui ? Surement pas pour les entreprises en question qui touchent les

FRANCE

MORT D'UN SALAN 1954-1962



Un général français, le général Salan vient de mourir à 83 ans. Ce général s'est fait essentiellement connaître à propos de la guerre d'Algérie. Il fut envoyé là-bas avec de grandes responsabilités car il avait déjà fait ses preuves en qualité de massacreur des peuples coloniaux en Indochine. Il partait donc avec pour mission de «pacifier» l'Algérie. A l'époque il collaborait avec les socialistes au gouvernement en France. Ceux-ci avec Mitterrand défendaient l'idée de «L'Algérie, c'est la France»

Le 13 mai 1958 le général Salan a soutenu le putsch militaire destiné à amener le général de Gaulle au gouvernement. Ces putschistes, soi-disant défenseurs de la république n'hésitent pas ainsi à braver leur propre légalité pour imposer en France un gouvernement fort. C'est effectivement un pouvoir fort que va exercer en France le général de Gaulle. Pour donner un exemple, avec sa nouvelle constitution, il s'est arrangé pour que, avec les découpages électoraux le Parti Communiste, sans perdre de voix, passe de 100 à 10 députés

Salan fera parler de lui lorsque le général de Gaulle, conscient des intérêts à long terme de la bourgeoisie française, choisit la voie de la négociation avec le FLN algérien. Un certain nombre de généraux, dont Salan, furent retirés de leurs postes de commandement en Algérie. Salan partira en Espagne où il participera à la préparation d'un second putsch : ce fut le putsch d'Alger du 23 au 25 avril 1961. Les généraux Salan, Challe et Jouhaud tentent d'entraîner l'armée à se prononcer contre le président de la République. Mais le putsch échoue, il n'a pas l'adhésion d'un nombre suffisant d'officiers ni celle de recrues. Salan va alors se lancer dans l'action terroriste pour l'Algérie Française et cela avec tout ce que la population européenne de l'Algérie compte de réactionnaires : c'est l'OAS (organisation de l'armée secrète). Ces terroristes, militaires, et européens d'Algérie vont engager toute une série d'attentats en Algérie, puis en France contre les partisans de l'Algérie indépendante.

Cette politique de crimes sera une politique sans issue, face au poids du peuple algérien en lutte pour sa dignité. L'Algérie ne restera pas française. On peut même ajouter que ce choix a été néfaste pour les Européens qui vivaient en Algérie, les «pieds noirs». Ceux-ci auraient pu s'intégrer au peuple algérien au moment de l'indépendance. En effet ces gens, pour la plupart de petites gens n'avaient d'autre pays, d'autre culture qu'algériens. En choisissant l'OAS, ils avaient suivi les plus réactionnaires, ils avaient ouvert la porte au terrorisme du FLN, et ils durent quitter le pays.

Finalement le bilan de Salan n'est pas très glorieux. Par un premier putsch il a servi de marche-pied au général de Gaulle qui plus tard le condamnera à mort. Avec son second putsch et sa participation à l'OAS il a montré qu'il n'avait qu'une courte vue de l'intérêt de ceux qu'ils défendaient, les bourgeois français, et il a conduit la population européenne d'Algérie dans une direction qui lui fut néfaste.

MESSAGE DE MADRAS

A

COMBAT OUVRIER

A l'occasion de la fête du journal «Combat-Ouvrier», «Madras», organe de l'U.F.G., adresse à son confrère, ses sentiments anticolonialistes et lui adresse ses vœux de plein succès pour cet événement situé à une période particulièrement difficile de la lutte de son peuple pour la liberté, contre la répression.

Journal MADRAS

Journal de l'Union des Femmes guadeloupéennes.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER

Mr DUFEAL

B.P. 42

92114 CLICHY CEDEX

IMPRESSION

Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.

Commission paritaire

No 51728

milliards de l'Etat. Mais sacrifices pour les travailleurs dont le gouvernement autorise le licenciement, contre lesquels il envoie ses forces de répression lorsqu'ils manifestent et occupent les usines justement pour refuser ces licenciements.

De leur côté, les travailleurs se sont mis en grève et ont manifesté dans les rues du Creusot.